



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL  
AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

COMITE REGIONAL OCCITANIE  
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU LOT

Siège social et correspondance :  
Comité Départemental de Pétanque et Jeu Provençal  
Espace associatif Clément Marot, Place Bessières bureau 210 - 46000 CAHORS  
☎ 05 65 35 50 74 e-mail [cd46@petanque.fr](mailto:cd46@petanque.fr)

Cahors, le 02 janvier 2026

## Objet : INSCRIPTIONS AUX COMPETITIONS 2026

Madame, Monsieur

La saison 2025 venant juste de se terminer, je vous demande d'ores et déjà de penser à la saison 2026 pour l'inscription de vos équipes dans les différentes compétitions.

Ces inscriptions se feront en 1 seule fois soit :

- Coupe de France, CDC vétérans, CDC-JP, CDC-OPEN et CDC-F.

Les modalités de chaque compétition seront adressées ultérieurement aux équipes inscrites avec le calendrier des rencontres et les règlements.

### Coupe de France

Pour cette nouvelle saison, la FFPJP demande une contribution de **20€ par club**.

### Pour tous les championnats des clubs

Le prix d'engagement est tarifé à **10 € par équipe**.

Pour toutes les compétitions, je vous demande de bien vouloir valider vos inscriptions sur les coupons réponses ci-joints et de les renvoyer au plus tard le **15 février 2026** dernier délai à l'adresse suivante :

Mr Thierry LANDES  
125 rue des Peytavis  
46130 CORNAC

Je vous demande de remplir **informatiquement** les feuilles d'inscriptions ci-jointes afin de limiter toute erreur de retranscription dans les coordonnées et de les retourner à l'adresse citée ci-dessus.

Concernant le règlement, 2 possibilités :

- par chèque (**montant global**) libellé au **Comité Départemental de pétanque du Lot**.
- par virement (voir RIB joint)

**Merci de cocher la case correspondante au paiement**

A la demande des clubs, préciser vos désirs pour le calendrier des rencontres. Vu le nombre d'équipes engagées, il ne sera pas possible de contenter tout le monde. Merci pour votre compréhension.

**IMPORTANT : veuillez nous donner l'adresse précise de votre boulodrome, merci !**

ADRESSE : .....

# Coupe de France

Pour cette édition les 63 Qualifiés à l'issue du 4ème tour du mois de janvier 2025-2026 seront exempt des qualificatifs départementaux et directement qualifiés pour le 1er tour de zone 2026-2027.

Dans notre comité ces mesures concernent : Gourdon et Pétanque cadurcienne

## Championnat des clubs Vétérans

*Les ententes ne sont pas autorisées*

## Championnat des clubs Provençal

*Les ententes ne sont pas autorisées.*

## Championnat des clubs Féminin

*Les ententes sont autorisées (3 clubs maxi mais impossibilité d'accéder en Régional sous la composition d'une entente, mais pourra y accéder sous le nom d'un des clubs de l'entente)*

Cordialement,

Le Président de la Commission Compétition  
Thierry LANDES

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter : *Thierry LANDES*  
*Au 06.77.31.60.51*  
*t.landes@orange.fr*